

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 448

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 448 6 avril 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

448

Roulons sur la jante !

Firestone, multinationale, décide de fermer, avec la brutalité du « management » américain, sa filiale suisse à Bâle-Campagne, Pratteln.

Réactions immédiates. La protestation cantonale prend très vite des dimensions nationales. M. Honegger, inaugurant en fanfare sa charge au Département de l'économie, reçoit une délégation du Conseil d'Etat, pose pour les photographes avec les magistrats bâlois, et annonce une grande action diplomatique. L'armée, les grandes régies pourraient assurer des commandes exclusives.

Il y a longtemps qu'on n'avait vu une orchestration de cette ampleur.

Nous ne voulons pas ici jouer les trouble-sauvage. Et posons-le dès l'abord : les droits ouvriers méritent d'être intégralement défendus.

Cela dit, l'attitude fédérale appelle pourtant quelques remarques critiques :

— *Bulova, Matisa, les ateliers de montage de la General Motors, les raffineries du Rhône... jamais le Conseil fédéral n'a, en ces circonstances, affiché son intérêt. Il est vrai que cela se passait en Suisse romande. La Sarine définit-elle une sensibilité d'épiderme ?*

— *Que la maison mère soit américaine permet de faire vibrer la corde nationaliste; soit ! Mais les ateliers Bally, fermés à Brigue, n'émurent pas le Conseil fédéral. Pourquoi le droit abusif de disposer des salariés n'est-il condamnable que si le capitaliste propriétaire est étranger ?*

— *L'armée et les régies soutiendraient Firestone Suisse, toutes règles la sacro-sainte concurrence libérale oubliées pour l'occasion... Et ce, malgré la mauvaise qualité du produit, pourtant reconnue jusqu'ici, malgré les erreurs de gestion qui apparaissent clairement dans des documents¹ publiés ici et là. D'où une première question : de quel droit une subvention directe à une firme privée ? Si l'armée a besoin d'une fabrique de pneus, qu'elle nationalise Pratteln !*

— *Cette production qui empuantit à journées faites — nombreux sont ceux qui, parmi ces signataires de pétition pour le maintien de l'usine, vivent sous le vent de Pratteln depuis des années ! — est-elle technologiquement à portée de la Suisse ? Le marché suisse est étroit, pas besoin de le rappeler; et comment exporter, avec la lourdeur du franc ? Si le nouveau conseiller fédéral veut inaugurer une « nouvelle politique », qu'il en définisse les termes autrement que dans la perspective unique d'aller se pendre aux basques américaines et de faire donner la grosse caisse fédérale !*

C'est en toute circonstance que les droits ouvriers ont à être défendus, en toutes circonstances que les intérêts régionaux ont à être reconnus, même en Suisse romande. Et il n'y a pas, dans cette perspective, de méchants capitalistes étrangers et de bons capitalistes suisses.

M. Albert Tille, dans sa chronique de « 24 Heures », souhaitait bonne chance à M. Honegger. Sans ironie, précisait-il. Et, ajouterons-nous, avec le courage d'aller jusqu'au bout de sa logique; car le chemin est plus long qu'une simple traversée de l'Atlantique.

¹ Les désaccords avec la direction américaine de Firestone ne datent pas d'hier; ils sont par exemple apparus en 1973, lorsqu'il fallut négocier à nouveau l'accord liant l'entreprise établie en Suisse et la maison mère. Là déjà les négociateurs d'outre-Atlantique n'avaient pas voulu tenir compte du fait que Pratteln devait exporter le 40% de sa production à l'étranger pour tourner et que cela imposait en quelque sorte des accords de « non-belligérance » sur certains marchés...

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Courrier : Pour le chauffage électrique; p. 3 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Les grandes familles — Paysan, vaudois, radical — La démocratie, luxe du TCS; pp. 4/5 : Le tertiaire en Romandie, le secteur fourre-tout — Genève : L'arbre et la forêt — Dans la poche divine; pp. 6/7 : Une ville, un journal — Annexe : La disparition des plus petits — Nucléaire : phase décisive; p. 8 : Reçu et lu : La SSR et Ringier, main dans la main — Bagatelles.